

**VISITE DE M. GILLES de ROBIEN, MINISTRE FRANÇAIS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE AU COLLÈGE D'EUROPE
LE 23 OCTOBRE 2006**

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous remercier pour l'honneur que vous nous faites. Tout d'abord, celui de votre visite au Collège. Ensuite, celui de me conférer la distinction de Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques en tant que recteur du Collège d'Europe. Je suis évidemment personnellement très sensible au prestige de cette distinction. J'y attache également un prix particulier car, je la partage avec un ami et collègue proche, Jean-Paul Jacqué, qui enseigne au Collège depuis plus de 20 ans. Mais en me distinguant, Monsieur le Ministre, vous avez voulu, je pense, surtout reconnaître, au nom de la France, la contribution que le Collège d'Europe apporte depuis son origine au rayonnement de la langue française en Europe.

Malgré certaines difficultés ci et là, le français demeure l'une des deux langues de travail et d'enseignement du Collège d'Europe, à côté de l'anglais, et cela vaut tant pour les programmes d'études organisés ici à Bruges que pour le programme d'études que le Collège organise à Varsovie.

Aujourd'hui, le Collège d'Europe compte environ 420 étudiants, 300 à Bruges, près de 120 à Varsovie, tous déjà titulaires d'un diplôme universitaire national. Au sortir du Collège, ces 420 jeunes universitaires, représentant près de 50 nationalités différentes ne maîtriseront sans doute pas tous parfaitement la langue française – combien de francophones la maîtrisent-elle parfaitement ? – mais beaucoup d'entre eux auront acquis grâce au Collège d'Europe une connaissance du français qu'ils n'auraient pas acquise autrement. Et ceci n'est pas indifférent sachant que les diplômés du Collège font en majorité une carrière européenne ou internationale, soit dans la fonction publique soit dans le secteur privé. Plus de 1000 fonctionnaires européens sont des diplômés du Collège.

En tant que recteur, et avec le soutien croissant depuis quelques années de l'Alliance française à Bruxelles, de l'Institut Français de Varsovie et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, j'entends continuer à promouvoir le français au Collège et cette politique, je me dois de le dire, reçoit le ferme soutien des organes dirigeants du Collège. Cette volonté de maintenir le bilinguisme au Collège ne tient pas au fait que le français est la langue maternelle de certains d'entre nous, mais au fait qu'un Collège d'Europe où seul l'anglais serait pratiqué, perdrait une partie de

son caractère européen. J'ajoute que les étudiants du Collège se voient offrir la possibilité de s'initier à la pratique d'autres langues, telles le néerlandais à Bruges, le polonais à Varsovie, mais aussi l'espagnol, l'allemand et le russe.

En votre qualité de Ministre de l'Education nationale, vous serez intéressé d'apprendre que beaucoup de vos compatriotes sont venus étudier l'Europe au Collège, avant d'entreprendre une carrière souvent européenne.

Depuis 1949, date de sa création, le Collège d'Europe a accueilli près de 9000 jeunes diplômés, parmi lesquels 1044 français c.-à-d. plus de 11 % du total. Cette année, nous comptons 47 étudiants français au Collège (29 à Bruges, 18 à Natolin), dont environ la moitié bénéficient de bourses du Ministère français des Affaires étrangères.

Le corps enseignant du Collège comprend actuellement 29 professeurs de nationalité française, qui s'ajoutent aux nombreux autres collègues qui utilisent le français pour enseigner.

Monsieur le Ministre, j'espère que les liens entre la France et le Collège se maintiendront et se renforceront et que le Collège pourra dans l'avenir comme aujourd'hui compter sur la France non seulement pour promouvoir le français en Europe, mais aussi pour soutenir le développement du Collège d'Europe au niveau européen.

La distinction que vous m'avez décernée est pour nous un précieux signe en ce sens.

Paul Demaret
Recteur

Bruges, le 23 octobre 2006